



**Projet** d' **établissement**  
**2022 - 2026**

## Préambule

Le Projet d'Établissement du Collège et Lycée Saint Vincent de Paul de Soissons repose sur les valeurs éducatives portées :

- Par le projet vincentien et ses trois piliers : « *Accueillir les moins favorisés* », « *Promouvoir chaque personne* », « *Annoncer l'Évangile en acte* »,
- Et par la Charte de l'Enseignement Catholique de l'Aisne : « *En Jésus-Christ enseigner, éduquer et former ensemble des femmes et des hommes debout* »

Au nom de ces valeurs éducatives et avec la volonté tenace de les faire vivre au mieux, le Collège et Lycée Saint Vincent de Paul de Soissons a choisi d'articuler son projet d'établissement autour de 4 axes forts, eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques. Dans chacun de ces objectifs vous sont présentés les différentes activités ou dispositifs rendant opérationnel ce projet pour les cinq années à venir. Ils contribuent à pérenniser l'identité profonde de l'établissement.

Etablissement privé sous contrat avec l'Etat, partenaire de l'Education Nationale, le Collège et Lycée Saint Vincent de Paul porte aussi la grande et magnifique ambition d'éduquer tout Homme et tout l'Homme !

*Alexis Garcia, Chef d'établissement*

*Novembre 2022*

# Axe 1 : Accompagner des personnes en devenir

« *L'éducation est un bien et un droit pour tous* ». Louise Marillac, Fondatrice de la Compagnie des Filles de la Charité de St Vincent de Paul, au 17<sup>ème</sup> siècle.

## 1.1 Ouvrir à la culture

La dimension culturelle est l'un des moteurs incontournables de notre projet. De nombreuses activités ou dispositifs académiques à destination des apprenants (collégiens, lycéens, apprentis et étudiants) trouvent leur place dans l'offre annuelle. En voici l'essentiel:

- Sorties éducatives : voyages à l'étranger, visites d'entreprise, visites culturelles...
- Clubs : lecture, musique et chant, Association Sportive...
- Éducation aux médias et à l'information : kiosque, semaine de la presse, ...
- Éducation à l'image : Lycéens au cinéma...
- Différents concours internes ou externes à l'établissement : éloquence, culture générale, création artistique...
- Parcours artistiques et culturels : expositions, PEPS<sup>1</sup>...
- Bulletin du CDI
- Culture sportive : demi-journées sportives, journées d'intégration...
- Promotion de la lecture

## 1.2 Éduquer à la santé

« *Enjeu primordial au sein du système éducatif, la santé, dans ses dimensions physique, psychique, sociale et environnementale, est un élément essentiel de l'éducation de tous les enfants et adolescents. Elle constitue un facteur important de leur réussite éducative* » (extrait du B.O. n°5 du 4/02/2016 de l'Éducation Nationale).

Notre établissement a pris en compte avec la plus grande attention ce cadre légal et met en œuvre régulièrement des actions telles que :

- L'éducation affective, relationnelle et sexuelle (EARS)
- La prévention des conduites à risque et addictives : tabac, alcool, drogue...
- Les campagnes d'information (don d'organe) ou de mobilisation (don du sang)
- La sensibilisation à l'alimentation équilibrée

---

<sup>1</sup>PEPS : Parcours d'éducation et de pratiques et de sensibilisation à la culture proposé par le Conseil Régional des Hauts de France

### 1.3 Sensibiliser à la dimension humaine et pastorale

*« L'École Catholique se doit d'être particulièrement attentive aux besoins de son temps. Portant le souci d'éduquer, elle est sensible à la complexité des enjeux soulevés par la pluralité religieuse et culturelle contemporaine. Elle entend s'inscrire dans une approche de la différence qui ne renonce pas à la promotion d'horizons communs à tous les hommes... »*

Il est proposé aux apprenants de notre établissement une palette d'activités, permettant à chacun de trouver un chemin et d'exprimer son besoin de spiritualité et d'humanité, au travers :

- D'actions caritatives : opération « Mur contre la faim », Restos du cœur, opération « brioches » ...
- D'ateliers vincentiens : temps de réflexion, temps de partage, voyages et actions humanitaires...
- De temps liturgiques et d'accompagnement dans la foi
- De pèlerinages ou rassemblements diocésains

### 1.4 Former à la citoyenneté

*« De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. »* (Le parcours citoyen de l'élève – site Eduscol du Ministère de l'Education Nationale)

Soucieux de préparer la société de demain pour qu'elle devienne plus solidaire et plus citoyenne, différents dispositifs et actions ponctuelles ont été mis en place, complétant l'Enseignement Moral et Civique inscrit dans les programmes officiels :

- Éducation et sensibilisation à la sécurité routière : ASSR 1 et ASSR 2
- Formation éco-citoyenne : Tris sélectifs, jardin pédagogique...
- Formation Sauveteur et Secouriste du Travail (SST)
- Formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP 2S)
- Education aux Médias et à l'Information
- Éducation à la citoyenneté numérique
- Sensibilisation à la situation de handicap
- Bureau des élèves et des étudiants
- Expositions et animations autour de la citoyenneté et de la République

## 1.5 Donner un cadre

*« L'École est le lieu où les élèves acquièrent les compétences qui leur seront indispensables tout au long de la vie, au-delà de leur scolarité, pour poursuivre leur formation, construire leur avenir personnel et professionnel, réussir leur vie en société et exercer librement leur citoyenneté : autonomie, responsabilité, ouverture aux autres, respect de soi et d'autrui, exercice de l'esprit critique. Ils y apprennent à vivre ensemble dans une société démocratique et républicaine. »* (Site Eduscol du Ministère de l'Éducation Nationale)

À Saint Vincent de Paul, la question du cadre est primordiale, elle peut se résumer à deux mots-clés « fermeté et bienveillance ». Comme tout établissement nous nous référons à des codes écrits et normés que sont le règlement intérieur, les chartes de secteur professionnel, le conseil de discipline. Mais au-delà de ces règles énoncées, nous nous efforçons de rendre intelligibles nos décisions. Si nécessaire, un suivi est exercé de façon personnalisée par l'équipe éducative.

## 1.6 Individualiser les parcours

*« Promouvoir une école sur mesure. Il s'agit d'une part de mettre ou de remettre en route des jeunes stoppés dans leur progression et leur développement par des difficultés ou un échec scolaire aux multiples causes, et d'autre part de les accompagner le plus loin possible en fonction de leurs capacités... »* (Extrait du texte de référence du réseau des établissements vincentiens, 2013)

La personnalisation du parcours de chacun en fonction de ses besoins et de son histoire se traduit à Saint Vincent de Paul par :

- La mise place de contrat d'objectifs pour un élève, lorsque le besoin s'en fait sentir
- La présentation physique des élèves à besoins particuliers sur leur futur lieu de stage, accompagnés par un enseignant
- En U.F.A.<sup>2</sup>, par l'aide à la recherche d'entreprise
- Une aide à la recherche de formations post-bac pour nos élèves de Terminale
- Du soutien pour les élèves en difficulté
- Un suivi personnalisé lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

---

<sup>2</sup>U.F.A. : Unité de Formation par Apprentissage

## Axe 2 : œuvrer à un environnement favorable

« Nous devons faire de tous les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) des lieux de confiance et de bien-être. Générer cette école de la confiance est une condition primordiale pour favoriser la persévérance scolaire, permettre à chaque élève de construire sa personnalité et d'acquérir les compétences nécessaires à son évolution au sein du monde du travail et de la société ». (Projet académique 2018-2021)

### 2.1 Vivre ensemble

« Habiter dans une maison où règne la charité fraternelle, c'est être dans un paradis. »  
(Extrait des *Maximes spirituelles de Saint Vincent de Paul*, XIXe)

Le collège et Lycée Saint Vincent de Paul présente un éventail très varié de formations. A ce titre, se côtoient une grande variété de jeunes, d'âges et de situations. Il nous est apparu primordial d'avoir une attention particulière à la question du « vivre ensemble », au travers de temps d'émulation, d'appartenance et d'échange :

- Différents concours ouverts à tous
- Journées d'intégration
- Temps de concertation ou de coopération entre les différents personnels, comme le café-partage avec la direction
- Activités du comité d'entreprise

### 2.2 Favoriser les échanges

« Par l'union et le conseil, on vient à bout de tout. » Saint Vincent de Paul

Saint Vincent de Paul organise des moments de dialogue et de concertation tout au long de l'année :

- Heures de vie de classe
- Différents conseils : pédagogique, d'établissement, de direction, et des réunions d'équipe, cadres propices à la concertation
- Un conseil de vie lycéenne
- Des rencontres préparatoires aux conseils de classe avec les élèves ou étudiants
- Des rencontres parents /professeurs
- L'intranet « Ecole directe »

## 2.3 Garantir la formation continue des personnels

« La communauté éducative doit avoir la possibilité d'exprimer ses talents au service de tous » ; « tous prennent part à l'accomplissement de la mission éducative de manière responsable, selon les fonctions qu'ils remplissent. » (Statut de l'Enseignement Catholique. Articles 32 et 33)

Le souci de la formation des équipes est permanent. Des temps de réactualisation des pratiques professionnelles sont proposés grâce à un plan de formation annuel.

## 2.4 Veiller à l'évolution des espaces

« Des établissements à taille humaine, - ou structurés à cette fin-, seront toujours plus aptes à respecter la personnalité de chacun » (Projet éducatif Vincentien)

La direction et l'OGEC<sup>3</sup> Saint Vincent de Paul portent le souci d'une constante adéquation des locaux avec l'offre de formation et les besoins des usagers. Un programme d'investissement important et raisonné est engagé sur les prochaines années, incluant notamment :

- Création d'un nouveau bâtiment de 1800 m<sup>2</sup> (nouvelle implantation du restaurant d'application, du CDI, création d'un amphithéâtre et de salles)
- Réfection de la cour d'honneur
- Amélioration des salles de classe
- Création d'un internat adapté au collège
- Équipements favorisant la pratique des T.I.C.E.<sup>4</sup>
- Adaptation de l'environnement et du matériel pour des dispositifs spécifiques ou des situations de handicap.

---

<sup>3</sup>O.G.E.C. : Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

<sup>4</sup>T.I.C.E. : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

## Axe 3 : valoriser toutes les intelligences

« *Si une personne a cent faces, regardez-la toujours par la meilleure.* » Saint Vincent de Paul, II,584

### 3.1 Prendre en compte des Besoins Éducatifs Particuliers

« *[Nous avons à] promouvoir une éducation à la plénitude de l'humanité, parce que parler de l'éducation catholique équivaut à parler de l'humain, de l'humanisme. J'ai exhorté à donner une éducation inclusive, une éducation qui fasse une place à chacun et qui ne sélectionne pas de manière élitiste ceux qui bénéficieront de ses efforts.* » (Pape François. Discours devant les parents d'élèves de l'Enseignement Catholique italien)

Soucieux de vivre une école inclusive, notre établissement a mis en place des dispositifs d'accueil et des procédures d'accompagnement pour les jeunes à besoins éducatifs particuliers, tels que :

- Le dispositif ULIS<sup>5</sup>
- Le dispositif DIMA<sup>6</sup> multimétiers
- Le Collège pour les élèves « pré-décrocheurs »
- Des ESS<sup>7</sup>
- Des adaptations et des aménagements de cours ou d'examens en lien avec la MDPH<sup>8</sup>
- La mise en place de soutien scolaire pour les élèves en difficulté

### 3.2 Différencier les approches pédagogiques

« *Une grande souplesse des structures sera nécessaire à l'intérieur des établissements pour mettre en place des pédagogies adaptées (pédagogies de contrats, de projets, pédagogie différenciée, etc...), courir le risque de l'innovation sur des terrains délaissés par d'autres, pour des enfants et des jeunes non pris en charge par ailleurs* » (Projet éducatif Vincentien)

Au-delà d'une approche pédagogique différenciée, un ensemble de dispositifs et d'outils sont proposés à nos apprenants :

- L'aide aux devoirs
- Des ressources du CDI (fonds documentaire) adaptées aux multiples formations proposées

---

<sup>5</sup> U.L.I.S. : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

<sup>6</sup>D.I.M.A. : Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance

<sup>7</sup>E.S.S. : Équipe de Suivi de la Scolarisation

<sup>8</sup>MDPH : Maison Départementale des Personnes handicapées, adaptation et aménagements de cours et d'examens dans le cadre de la loi de 2005



- L'aide personnalisée sur des moyens académiques
- Des entretiens individuels dans le cadre de cette aide personnalisée
- Une modularité des situations d'apprentissage
- Des ateliers
- Des temps de préparation aux examens
- Des examens blancs

### 3.3 Accompagner l'orientation de nos apprenants

*« Notre mission est d'amener chaque élève à développer son potentiel et sa créativité, de l'aider à se projeter dans un parcours ambitieux. Les contraintes de mobilité que subissent certains de nos élèves les obligent encore trop souvent à faire des choix d'orientation par défaut ou à abandonner les études. Notre rôle est de les aider à dépasser ces contraintes pour les amener à voir plus loin. »* (Projet académique 2018-2021)

Les apprenants à Saint Vincent de Paul bénéficient d'un accompagnement adapté à leur niveau et à leurs besoins, qui les aide à préparer leur avenir scolaire et/ou professionnel :

- Entretiens d'orientation ou de réorientation
- Aide à la recherche des formations pour la poursuite d'études
- Préparation à l'insertion dans la vie active
- Binômes de Professeurs Principaux en classes de Terminale
- Partage d'expériences d'anciens élèves ou d'anciens étudiants
- Kiosque ONISEP au CDI

### 3.4 Valoriser les réussites

*« D'abord prendre ces enfants et ces jeunes tels qu'ils sont. Les "envisager" comme des êtres en devenir ; à la fois ancrés dans un passé et tendus vers l'avenir; capables d'évolution et de développement. Le premier chantier à parcourir avec eux consiste donc à repérer leurs possibilités, leurs potentialités; les leur faire connaître, y croire résolument, et s'engager avec eux dans une valorisation de ces capacités. »* (Projet éducatif Vincentien)

Notre établissement veille à encourager et à valoriser les apprenants dans leurs efforts, leurs talents, et leurs réussites, et ce à différentes occasions :

- Proposition de concours internes ou externes à l'établissement
- Exposition de travaux d'élèves
- Cérémonie de remise des prix aux méritants
- Cérémonie de remise des diplômes
- Palmarès de l'apprentissage

### 3.5 Porter une attention particulière aux périodes de formation en entreprise

« Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et elles sont un facteur déterminant de son insertion professionnelle. L'intérêt et l'efficacité des périodes de formation en milieu professionnel impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'utilisation pédagogique de ces périodes. » (Site Éduscol du Ministère de l'Education Nationale)

Nous prenons particulièrement soin du bon déroulement de ces temps de formation ainsi que des apprentissages que chaque stagiaire pourra en tirer. Nous avons mis en place et renforcé des dispositifs où chaque enseignant s'implique :

- Négociation du stage, suivi et évaluation des PFMP
- Apprentis : temps de relecture, de retour sur expérience
- Cahier de liaison des apprentis
- Règlement intérieur et charte de secteur professionnel

## Axe 4 : ouvrir l'établissement sur l'extérieur

« Notre école catholique tend à former chaque élève à l'ouverture au monde, à ses réalités, à les découvrir et les appréhender en confiance avec un comportement ajusté à sa finalité ultime » (Charte de l'Enseignement catholique de l'Aisne, 2016)

### 4.1 Dispositifs de communication et de rayonnement

« Il ne sert à rien d'éprouver les plus beaux sentiments si l'on ne parvient pas à les communiquer. » Stephan Zweig

Saint Vincent de Paul, de par son histoire et son rayonnement, est un établissement bien inséré dans la cité et même au-delà. Il porte le souci d'une communication authentique sur la réalité de ses activités dont les plus significatives sont :

- Des partenariats avec des entreprises et associations, allant jusqu'à leur fournir des prestations de service
- La valorisation du travail et des activités en communiquant dans les médias et des réseaux sociaux comme Facebook
- Des forums de présentation de nos formations pour nos futurs apprenants
- Un restaurant d'application ouvert au public
- Des journées découvertes pour les collégiens
- Les Portes Ouvertes
- Une participation régulière aux activités locales : fête du Haricot, salons, concours d'éloquence...

## 4.2 Actions solidaires et humanitaires

« *L'éducation au développement, à la citoyenneté et à la solidarité internationale vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités. Elle participe à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques et sociales et culturelles à l'échelle mondiale* ». (Article L312-19 du Code de l'éducation)

«*Plus vous donnerez, et plus vous recevrez*» Saint Vincent de Paul

Plusieurs actions sont proposées au sein du Collège et Lycée St Vincent de Paul pour que chacun puisse trouver à s'engager, à son niveau, dans la construction d'un monde plus solidaire :

- Campagne de mobilisation pour le don du sang
- Collectes solidaires
- Ateliers vincentiens
- Chantiers humanitaires
- Sensibilisation au développement durable : développement du tri sélectif et valorisation des déchets

## 4.3 Ouvrir à l'Europe et à l'international

« *La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 prévoit, dans son rapport annexé, de promouvoir une plus grande ouverture sur l'Europe et le monde au service de la réussite de tous. Dans ce cadre, sont notamment encouragées : les initiatives visant à développer un esprit européen ; la création de partenariats avec des acteurs scolaires aux différents niveaux du système éducatif (classe, établissement, académie) ; la mobilité, tant pour les élèves que pour les enseignants. La mobilité européenne et internationale donne du sens à l'apprentissage des langues vivantes. Elle permet à l'élève de progresser, de se perfectionner et peut être individuelle ou collective. L'éducation à la mobilité favorise l'ouverture aux autres, inscrit les élèves dans un monde de plus en plus ouvert.* » (Site Éduscol du Ministère de l'Éducation Nationale)

Notre établissement propose à ses élèves, apprentis, étudiants et personnels un certain nombre de dispositifs dont les plus significatifs sont :

- Les Programmes européens ERASMUS+
- La Charte ERASMUS de l'Enseignement Supérieur
- Les mobilités et stages professionnels à l'étranger pour tous (apprenants et personnels)
- Les partenariats scolaires (appariements, E-twinning)
- Les Crédits ECTS
- Des voyages culturels à l'étranger

## 4.4 Développer et entretenir des partenariats

*« Les entreprises, les associations, les organisations professionnelles de tous les secteurs apportent leur expérience du monde professionnel et leur éclairage sur les connaissances et compétences qui seront nécessaires aux élèves pour entrer dans la vie active. »* (Site Eduscol du Ministère de l'Education Nationale)

Conscient que les partenariats extérieurs ont pleinement leur place dans l'éducation et la formation, le Collège et Lycée St Vincent de Paul entretient un lien fort avec le monde professionnel et associatif afin de préparer au mieux ses apprenants aux réalités du monde actuel :

- Travail avec des intervenants extérieurs sur des actions de sensibilisation à la santé, à la culture,...
- Rencontres avec des professionnels pour des apports complémentaires de formation professionnelle
- Campus Vincentien Aisne Marne : réseau étudiant de 3 établissements supérieurs sous tutelle vincentienne
- Actions et rencontres en lien avec les entreprises locales dans le cadre de la semaine de préparation à la première Période de Formation en Milieu Professionnel
- Projets pédagogiques et prestations de service en partenariat avec des structures locales, départementales, régionales ou nationales